

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV L'EPARGNANT
ARRETEE AU 31/03/2009**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2009.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 07 Avril 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV L'EPARGNANT» pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 420.946.528, un actif net de D : 420.638.429 et un bénéfice de la période de D : 4.400.307.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV L'EPARGNANT », comprenant le bilan au 31 mars 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV L'EPARGNANT », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par la « STB » représentent à la date d'arrêté de la situation, 25,25% de l'actif net de la société, dépassant ainsi le seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

**Le commissaire aux comptes :
FINOR**

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2009

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	276 246 053	222 262 739	256 277 002
Obligations et valeurs assimilées		260 702 431	216 261 015	246 761 658
Titres OPC		15 543 622	6 001 724	9 515 344
Placements monétaires et disponibilités		143 570 769	91 671 823	128 525 896
Placements monétaires	5	143 211 731	91 522 288	77 667 054
Disponibilités		359 038	149 535	50 858 842
Créances d'exploitation	9	1 129 706	117 147	689 343
TOTAL ACTIF		420 946 528	314 051 709	385 492 240
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	308 099	243 377	313 166
Autres créditeurs divers		-	15 819	36 235
TOTAL PASSIF		308 099	259 195	349 401
ACTIF NET				
Capital	11	399 338 448	297 866 499	369 345 874
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		17 065 560	12 755 229	3 881
Sommes distribuables de l'exercice en cours		4 234 421	3 170 786	15 793 085
ACTIF NET		420 638 429	313 792 513	385 142 840
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		420 946 528	314 051 709	385 492 240

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2008</i>
Revenus du portefeuille-titres	6	3 321 759	2 851 371	11 898 721
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 287 103	2 851 371	11 643 907
Revenus des titres OPC		34 656	-	254 814
Revenus des placements monétaires	7	1 345 282	880 220	5 211 762
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		4 667 041	3 731 591	17 110 483
Charges de gestion des placements	10	(595 417)	(463 493)	(2 132 108)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 071 624	3 268 099	14 978 375
Autres produits		3 065	33 090	141 593
Autres charges		-	(145 555)	(505 677)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 074 689	3 155 634	14 614 290
Régularisation du résultat d'exploitation		159 732	15 152	1 178 795
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		4 234 421	3 170 786	15 793 085
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(159 732)	(15 152)	(1 178 795)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		121 728	54 761	8 094
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		203 890	(877)	(1 073)
RESULTAT DE LA PERIODE		4 400 307	3 209 518	14 621 312

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 1/01 au 31/03/2009</i>	<i>Période du 1/01 au 31/03/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2008</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	4 400 307	3 209 518	14 621 312
Résultat d'exploitation	4 074 689	3 155 634	14 614 290
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	121 728	54 761	8 094
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	203 890	(877)	(1 073)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(12 189 488)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	31 095 282	13 707 464	85 835 476
Souscriptions			
- Capital	116 698 363	72 701 400	410 295 100
- Régularisation des sommes non distribuables	20 296	(737 934)	(4 246 319)
- Régularisation des sommes distribuables	5 629 618	3 459 744	9 750 371
Rachats			
- Capital	(87 037 637)	(59 436 000)	(324 754 500)
- Régularisation des sommes non distribuables	(14 066)	602 521	3 361 943
- Régularisation des sommes distribuables	(4 201 292)	(2 882 267)	(8 571 118)
VARIATION DE L'ACTIF NET	35 495 589	16 916 982	88 267 301
ACTIF NET			
En début de période	385 142 840	296 875 532	296 875 532
En fin de période	420 638 429	313 792 513	385 142 840
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	3 731 742	2 876 336	2 876 336
En fin de période	4 031 424	3 008 990	3 731 742
VALEUR LIQUIDATIVE	104,340	104,285	103,207
TAUX DE RENDEMENT	1,10%	1,04%	4,10%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31/03/2009

(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.6- Obligations BATAM

Le portefeuille de la société enregistre à hauteur de D: 1.630.000 d'obligations émises par la société Héla d'Eléctroménéger et de Confort "BATAM" qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002.

Les événements qui se sont succédés depuis cette date, dont notamment les reports successifs d'échéances, conduisent à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation totale a été constatée. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus depuis le 30/09/2004.

Ainsi, les emplois en obligations "BATAM" apparaissent au 31 Mars 2009 pour une valeur nulle.

3.7- Changement de méthodes de présentation

3.7.1 Par rapport au 31 mars 2008 et au 31 décembre 2008, les états financiers au 31 mars 2009 traduisent au bilan, les changements de méthodes de présentation suivants :

- Avant le premier janvier 2009, les commissions de placement perçues d'avance sur les billets de trésorerie figuraient parmi les autres passifs. Au 31 mars 2009 ces commissions sont présentées en déduction du coût des billets de trésorerie concernés.
- Antérieurement au 1^{er} janvier 2009, les sommes à l'encaissement, figuraient au niveau des disponibilités. Ces montants sont désormais présentés, au 31 mars 2009, parmi les « créances d'exploitation ».
- Au 31 décembre 2008, les retenues à la source relatives aux intérêts précomptés sur les BTA, figuraient parmi les créances d'exploitation. A compter du 1^{er} janvier 2009, ces retenues à la source affectent l'encours des BTA concernés.

3.7.2 Par rapport au 31 décembre 2008, les états financiers au 31 mars 2009 traduisent, au niveau de l'état de résultat, les changements de méthodes de présentation suivants:

- Jusqu'à la clôture de l'exercice 2008, les plus ou moins values potentielles sur obligations et valeurs assimilées étaient présentées au niveau des postes « autres charges » et « autres produits » et figurent, par conséquent au bilan, parmi les sommes distribuables de la période.

Cette méthode de présentation a été abandonnée afin de se conformer aux préconisations de la norme comptable n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM. Ainsi et, à compter du 1^{er} janvier 2009 les plus ou moins values potentielles sur obligations et valeurs assimilées sont portées directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elles apparaissent également comme composantes du résultat net de la période (Voir note 3.2).

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2009 à D : 276.246.053 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2009	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		255 218 034	260 702 431	61,98%
Obligation de sociétés		60 711 436	60 777 337	14,45%
AFRICA 2003 TR A	4 500	180 000	185 799	0,04%
AFRICA 2003 TR B	3 000	120 000	123 866	0,03%

AIL 2005	8 300	332 000	342 784	0,08%
AIL 2007	10 000	800 000	812 537	0,19%
AIL 2008	10 000	1 000 000	1 025 929	0,24%
AIL 2009-1	7 000	700 000	703 590	0,17%
AMEN BANK 2006	10 000	800 000	806 542	0,19%
AMENBANK A 2008	15 000	1 500 000	1 567 103	0,37%
AMENBANK B 2008	25 000	2 500 000	2 620 438	0,62%
ATB 2007/1 D	50 000	4 800 000	5 032 080	1,20%
ATL 2006/1	20 000	2 000 000	2 082 346	0,50%
ATL 2008	25 000	2 500 000	2 608 630	0,62%
ATL 2008	5 000	500 000	521 726	0,12%
ATL2008SUB	5 000	500 000	516 953	0,12%
ATTIJARI08 A	32 500	3 250 000	3 293 915	0,78%
ATTIJARI08 B	17 500	1 750 000	1 774 165	0,42%
BATAM2000	15 000	600 000	0	0,00%
BATAM2001	10 000	1 000 000	0	0,00%
BATAM98	3 000	30 000	0	0,00%
BDET1999	950 000	950 000	992 852	0,24%
BH 2007	50 000	5 000 000	5 078 907	1,21%
BH 2008	70 000	7 000 000	7 335 078	1,74%
BIAT2002	15 000	300 000	304 545	0,07%
BNA 2009 SUB	28 000	2 800 000	2 800 000	0,67%
BTKD 2006	35 000	2 100 000	2 129 630	0,51%
CEREALES2001	2 000	600 000	625 174	0,15%
CIL 2004/1	20 000	1 200 000	1 233 508	0,29%
CIL 2004/2	15 000	300 000	300 000	0,07%
CIL 2008 SUB	10 000	1 000 000	1 011 918	0,24%
CIL 2008/1	10 000	1 000 000	1 030 488	0,24%
CIL2002/2	10 000	200 000	206 444	0,05%
DJERBAAG2000	10 000	125 000	125 000	0,03%
EL MOURADI 2002	8 000	160 000	165 628	0,04%
GL 2004-1	10 000	200 000	202 479	0,05%
HL 2008/1	10 000	1 000 000	1 048 848	0,25%
HOURIA2000	50 000	1 875 000	1 965 900	0,47%
MEUBLATEX	10 000	200 000	206 641	0,05%
MOURADI 2005	5 000	500 000	520 016	0,12%
PANOBOIS 2007	2 000	200 000	210 115	0,05%
SELIMA CLUB 2002	1 500	60 000	62 820	0,01%
SEPCM2002	5 000	71 436	71 436	0,02%
SIHM 2008 A	3 000	300 000	308 417	0,07%
SIHM 2008 C	5 000	500 000	514 027	0,12%
SIHM 2008 D	2 000	200 000	205 611	0,05%
SKANES BEACH 03	4 500	270 000	282 613	0,07%
STB 2008/2	50 000	5 000 000	5 029 206	1,20%
STM 2007 B	10 000	1 000 000	1 027 211	0,24%
STM 2007 C	4 000	400 000	410 884	0,10%
TL 2007-2	4 000	320 000	322 827	0,08%
TUN LEASE 2005-1	10 000	400 000	409 451	0,10%
TUNLEAS04-1	3 000	60 000	63 260	0,02%
UTL 2004	9 300	558 000	558 000	0,13%
Bons du trésor assimilables		194 506 598	199 925 094	47,53%
BTA 02/2015	39 933	41 774 594	41 669 917	9,91%
BTA 05/2022	33 903	34 806 418	36 705 683	8,73%
BTA 07/2017	16 500	16 389 500	17 063 442	4,06%
BTA 03/2019	4 000	4 172 800	4 183 967	0,99%
BTA 10/2013	26 397	26 006 828	26 748 024	6,36%
BTA 04/2010	2 000	2 076 440	2 122 400	0,50%
BTA 04/2014	50 707	52 753 700	54 855 456	13,04%
BTA 03/2012	16 500	16 526 318	16 576 205	3,94%
Titres des Organismes de Pacement Collectif		15 363 583	15 543 622	3,70%
Titres des OPCVM		12 189 965	12 354 580	2,94%
FCP SALAMET PLUS	45 000	467 235	473 265	0,11%
GO SICAV	20 000	2 083 386	2 089 940	0,50%
INTER OBLIGATIONS SICAV	9 500	1 003 913	1 020 196	0,24%
SANADET SICAV	44 993	4 870 140	4 923 449	1,17%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	36 260	3 765 291	3 847 730	0,91%
Fonds commun de créances		3 173 618	3 189 042	0,76%

FCC CREDIMO 1		5 000	2 218 850	2 229 634	0,53%	
FCC CREDIMO 2		1 500	954 768	959 408	0,23%	
TOTAL			270 581 617	276 246 053	65,67%	
Note 5 : Placements monétaires						
Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2009 à D : 143.211.731, se détaillant comme suit :						
		Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2009	% actif net	
Billets de trésorerie précomptés			5 121 992	5 184 983	1,23%	
BT AIL	du 10/01/05 à 6,5%	pour 1820 jours	BTKD	200 533	242 417	0,06%
BT HL	du 09/02/09 à 5,75%	pour 90 jours	BFT	1 482 621	1 492 276	0,35%
BT HL	du 10/03/09 à 5,5%	pour 180 jours	BEST BANK	1 955 972	1 961 109	0,47%
BT HL	du 10/03/2009 à 5,5%	pour 90 jours	BFT	494 452	495 746	0,12%
BT HL	du 20/02/2009 à 5,75%	pour 90 jours	BTL	988 414	993 435	0,24%
Billets de trésorerie post comptés			2 000 000	2 080 022	0,49%	
BT CHAABANE ET CIE	du 03/07/07 à 6,5%	pour 720 jours	BTL	2 000 000	2 080 022	0,49%
Bon du trésor à court terme			3 279 692	3 336 570	0,79%	
BTC au 27/10/09 acquis le 29/10/2008			951 090	967 213	0,23%	
BTC au 27/10/09 acquis le 24/10/2008			2 328 602	2 369 357	0,56%	
Comptes à terme STB			31 128 000	31 443 250	7,48%	
Placement au 31/12/2013 (au taux de 6%)			12 000 000	12 142 027	2,89%	
Placement au 10/04/2009 (au taux de 5,25%)			2 389 000	2 413 190	0,57%	
Placement au 05/04/2009 (au taux de 5,25%)			2 218 000	2 239 439	0,53%	
Placement au 06/04/2009 (au taux de 5,25%)			61 000	61 583	0,01%	
Placement au 07/04/2009 (au taux de 5,25%)			437 000	441 123	0,10%	
Placement au 08/04/2009 (au taux de 5,25%)			1 365 000	1 377 723	0,33%	
Placement au 11/04/2009 (au taux de 5,25%)			5 920 000	5 973 134	1,42%	
Placement au 12/04/2009 (au taux de 5,25%)			438 000	441 881	0,11%	
Placement au 13/04/2009 (au taux de 5,25%)			4 554 000	4 593 826	1,09%	
Placement au 14/04/2009 (au taux de 5,25%)			106 000	106 915	0,03%	
Placement au 18/04/2009 (au taux de 5,25%)			941 000	948 688	0,23%	
Placement au 27/04/2009 (au taux de 5,25%)			399 000	401 847	0,10%	
Placement au 29/04/2009 (au taux de 4,75%)			300 000	301 874	0,07%	
Bon de caisse STB			14 000 000	14 464 274	3,44%	
Bon de caisse au 03/09/2010 (au taux de 5,94%)			7 000 000	7 201 432	1,71%	
Bon de caisse au 06/07/2010 (au taux de 6,1%)			7 000 000	7 262 842	1,73%	
Certificats de dépôt			85 918 975	86 702 632	20,61%	
Certificat de dépôt STB au 06/07/2010 (au taux de 5,72%)			20 000 000	20 755 040	4,93%	
Certificat de dépôt STB au 06/04/2009 (au taux de 3,97%)			7 486 796	7 495 379	1,78%	
Certificat de dépôt STB au 07/04/2009 (au taux de 3,97%)			7 486 796	7 494 718	1,78%	
Certificat de dépôt STB au 01/04/2009 (au taux de 3,97%)			4 496 034	4 499 207	1,07%	
Certificat de dépôt STB au 02/04/2009 (au taux de 3,97%)			2 997 356	2 999 207	0,71%	
Certificat de dépôt STB au 13/04/2009 (au taux de 3,97%)			4 991 197	4 993 838	1,19%	
Certificat de dépôt STB au 14/04/2009 (au taux de 3,97%)			5 989 437	5 992 077	1,42%	
Certificat de dépôt STB au 05/04/2009 (au taux de 3,97%)			2 997 356	2 998 414	0,71%	
Certificat de dépôt STB au 08/04/2009 (au taux de 3,97%)			8 492 509	8 493 258	2,02%	
Certificat de dépôt STB au 09/04/2009 (au taux de 3,97%)			20 981 494	20 981 494	4,99%	
TOTAL			141 448 659	143 211 731	34,05%	

Note 6 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2009 à D : 3.321.759 , se détaillant ainsi :

<u>Revenus des obligations</u>	2 548 554
- Intérêts	2 548 554
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	738 549
- Intérêts des BTA et BTZC	738 549
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>	34 656
- intérêts des parts des FCC	34 656
TOTAL	3 321 759

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2009 à D : 1.345.282, se détaillant ainsi :

Intérêts des billets de trésorerie	114 919
Intérêts des comptes à terme	522 274
Intérêts des BTCT	32 789
Intérêts des Bon de caisse	168 560
Intérêts des certificats de dépôts	506 740
TOTAL	1 345 282

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à D : 308.099, contre D : 243.377 au 31/03/2008 et s'analyse comme suit :

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>
Gestionnaire	166 387	123 752
Dépositaire	42 476	77 251
Commission de distribution	99 236	42 374
Total	<u>308 099</u>	<u>243 377</u>

Note 9 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à D : 1.129.706, contre D : 117.147 au 31/03/2008 et se détaille comme suit :

		<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>
Sommes à l'encaissement	(a)	672 168	-
Frais bancaires à récupérer		453 472	25 969
Retenue à la source sur BTA	(b)	-	91 178
Autres		4 066	-
Total		<u>1 129 706</u>	<u>117 147</u>

(a) : Présentées parmi les disponibilités au 31/03/2008.

(b) : Affectent l'encours des BTA au 31 Mars 2009.

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2009 à D : 595.417, contre D : 463.493 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2008 et se détaillent ainsi :

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>
Rémunération du gestionnaire	446 563	347 620
Rémunération du dépositaire	49 618	38 624
Commission de distribution	99 236	77 249
Total	<u>595 417</u>	<u>463 493</u>

Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 mars 2009, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	369 345 874
Nombre de titres	3 731 742
Nombre d'actionnaires	4 044
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	116 698 363
Nombre de titres émis	1 179 081
Nombre d'actionnaires nouveaux	306
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(87 037 637)
Nombre de titres rachetés	(879 399)

Nombre d'actionnaires sortants	(215)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	121 728
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	203 890
Régularisation des sommes non distribuables	6 230
<u>Capital au 31-03-2009</u>	
Montant	399 338 448
Nombre de titres	4 031 424
Nombre d'actionnaires	4 135